

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? *Nourris etoués par les Ecoles*

A. En argent, bled, vin, ou bois? *quatorze Ecu petite. 307. 18*

B. De quelle source dérive-t-elle? comme des *Legats*

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
 - c. Fondations?
 - d. Caisses communales?
 - e. Biens d'église?
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - g. De biens-fonds?
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

182

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

Salvan No. 34.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école? *Salvan*

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? *village*

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? *Commune*

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? *Salvan*

d. District *de St. Maurice*

e. Canton *de Valais*

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. *Demi quart d'heures*

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. *Mi-ville, Granges, Trotenz, Marcoltes, Ville chef-lieu*

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence? *Mi-ville éloigné d'une lieue et demi; le Troten d'une lieue*

a. Leurs noms. *voies n° 22*

b. Leurs distances réciproques. *les Granges et les Maccottes de demi lieue*

I I.

I N S T R U C T I O N.

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école? *lire, écrire, l'arithmétique*

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & *en hiver* combien dure-t-elle? *5 mois*

7°. Livres élémentaires, lesquels font en usage? *l'alphabet, le catéchisme, la feuille populaire*

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés? *O*

9°. Durée de l'école chaque jour? *toute la journée*

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés? *O*

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? *ils ont présentés par la Commune et approuvés ou rejetés par le Curé* & de quelle manière?

b. D'où est-il? *tantôt d'un pays tantôt d'un autre*

c. Son nom *O*

(3)

d. Son âge. *O*

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? *O*

f. Depuis combien de tems est-il instituteur? *O*

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? *O*

b. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles font-elles? *O*

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école? *120 environ*

a. En hiver, } soit garçons ou filles. *O*
b. En été, }

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S.

13°. Biens & fonds de chaque école. *O*

a. Possède-t-elle de pareils fonds? *O*

b. Quelle en est la valeur? *O*

c. Source des revenus. *O*

d. Les biens d'écoles font-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? *O*

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? *O*

15°. Bâtiment de l'école. *O*

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? *O*

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? *dans le bâtiment d'un particulier loué à cet effet*

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix? *le prix plus ou moins selon les années*

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. *O*

184

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? *O*

A. En argent, bled, vin, ou bois? *20 écus en argent et 20 quartiers de seigle pour les 5 régens*

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de *O*

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis? *O*

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école? *O*

c. Fondations? *O*

d. Caisses communales? *O*

e. Biens d'église? *O*

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? *O*

g. De biens-fonds? *O*

h. Ou d'autres capitaux quelconques? *O*

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

(1)

185

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

Collonges n° 35.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école? *B. j'l'appelle Collonges.*

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? *C'est un Village et le principal de la paroisse.*

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? *j'l'fait une petite commune et contient une trentaine de Maisons.*

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? *Il est de la paroisse et de l'Agence d'Outrebois, qui est le nom sous lequel on comprend deux Villages formant*

d. District *Smarina* *Chacun une Commune avec quelques hameaux qui en dépendent, dont le premier s'appelle Collonges ouest, l'autre est le Canton Vallais. Le premier l'école; le second Voiron ou l'école éloignée du premier de demi heure.*

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. *1° j'ly a deux Maisons en montagne et éloigné d'une heure de l'école.*

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

2° j'ly a un hameau appelé Dalbinion composé de cinq Maisons éloigné d'un quart d'heure.

3° un autre hameau appelé Flaubert de cinq Maisons éloigné d'un demi quart d'heure.

3°. Noms des villages, des hameaux; ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. *4° une Maison isolée d'un demi quart d'heure.*

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

Ce que de la montagne ne peuvent qu'on s'en va à l'école qui se tient que l'hyver car au sud du froid et du danger du chemin.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Les hameaux fournissent ordinairement chacun une douzaine d'écoliers tant filles que garçons.